

Optic 2000 : Semaine de la Malvoyance du 3 au 10 octobre
Bilans gratuits et prévention
dans les 230 Points Expert Basse Vision du réseau

La malvoyance concerne aujourd'hui près de 2 millions de personnes en France, un chiffre qui aura doublé d'ici 2050. Perte d'autonomie, risques de chutes et isolement social : face à ces risques, Optic 2000 se mobilise et organise sa **3^e édition de la Semaine de la Malvoyance, du 3 au 10 octobre 2026**. Acteur pionnier de l'accompagnement des déficiences visuelles, l'enseigne offre un bilan basse vision et un accompagnement personnalisé dans ses 230 Points Expert Basse Vision (PEBV) répartis dans toute la France.

Bilan basse vision gratuit et test des aides visuelles innovantes

Pendant cette semaine de mobilisation, les personnes confrontées à une forte déficience visuelle et leurs proches aidants sont invités à prendre rendez-vous en magasin ou en ligne (optic2000.com/point-expert-basse-vision) pour bénéficier d'un bilan basse vision offert.

Au sein des 230 Points Expert Basse Vision (PEBV) du réseau, les visiteurs accèdent à :

- **Un bilan gratuit** : mené dans un espace confidentiel dédié, cette évaluation identifie les besoins spécifiques et les activités du quotidien à préserver (lecture, cuisine, déplacements).
- **La découverte d'aides visuelles** : l'opportunité de tester en magasin des technologies de pointe (loupes électroniques, lunettes connectées, loupes, systèmes optiques grossissants, verres filtrants, éclairages adaptés).

Les Points Expert Basse Vision : un dispositif unique en France

Créé en 2009 par Optic 2000, l'agrément « Point Expert Basse Vision » repose sur un cahier des charges strict. Chaque magasin agréé doit compter au moins un opticien spécifiquement formé, disposer d'un espace isolé dédié aux bilans visuels et proposer une gamme complète d'aides visuelles adaptées. Ces opticiens spécialisés ne se contentent pas d'évaluer l'acuité visuelle : ils accompagnent techniquement les personnes malvoyantes afin de maintenir leur autonomie. Lunettes connectées, loupes électroniques, systèmes télescopiques, filtres sélectifs, logiciels agrandisseurs... les solutions sont multiples et adaptées aux besoins de chacun.

Les 230 Points Expert Basse Vision d'Optic 2000 constituent aujourd'hui le plus vaste réseau d'expertise en basse vision en France. Ce maillage national assure une prise en charge de proximité, en lien avec les ophtalmologistes, orthoptistes et autres professionnels de santé pluridisciplinaires, pour garantir un accompagnement complet et individualisé.

Les CECOM : un relais complémentaire

En parallèle, Optic 2000 a créé en 2010 les Centres d'Essais et de Conseils en Optique pour les personnes Malvoyantes (CECOM). Implantés à Paris, Lille, Besançon et Nantes, ils offrent un accompagnement aux personnes atteintes d'un handicap visuel pour les aider à comprendre leur pathologie et à appréhender ses conséquences au quotidien. Elles sont prises en charge par un

orthoptiste et un opticien pour identifier leurs besoins et éventuellement des aides visuelles adaptées. Elles sont ensuite orientées vers des relais médico-sociaux et associatifs.

« La malvoyance s'installe souvent de façon progressive et amène à renoncer à ses habitudes. Notre rôle est d'informer et de prouver qu'il existe des solutions concrètes. Avec nos Points Expert Basse Vision et nos CECOM, nous apportons une réponse humaine et technique partout en France. » — Sandrine Ladoux, Directrice Communication, Santé et RSE – Groupement Optic 2000

Informations pratiques

- **Événement** : 3^e Semaine de la Malvoyance Optic 2000 (Dans le cadre de la Journée Nationale du 4 octobre)
- **Dates** : Du 3 au 10 octobre 2026
- **230 Points Expert Basse Vision Optic 2000 en France**
- **Prise de rendez-vous** : En magasin ou sur optic2000.com/point-expert-basse-vision

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que la malvoyance (également appelée basse vision) ?

Une personne est considérée comme malvoyante lorsque l'acuité visuelle du meilleur œil corrigé est inférieure ou égale à 5/10^e (sachant que l'acuité visuelle normale est de 10/10^e), le champ visuel est inférieur à 20° (vision dite "en trou de serrure"). Il ne faut pas confondre la cécité (personne aveugle) et la malvoyance (baisse significative de la vision). Près de 2 millions de Français sont touchés aujourd'hui, et ce chiffre devrait doubler d'ici 2050.

Quelles sont les causes principales ?

La DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge, 1^{re} cause chez les plus de 50 ans), le glaucome, les rétinopathies diabétiques et la myopie forte.

Comment se déroule un bilan basse vision en magasin ?

Le bilan dure environ 45 minutes à 1 heure dans un espace isolé et au calme. L'opticien agréé échange avec la personne sur ses habitudes de vie (activités délaissées, difficultés quotidiennes), réalise des tests de perception visuelle et sélectionne des dispositifs adaptés pour un essai immédiat.

Les proches aidants peuvent-ils accompagner la personne malvoyante ?

Oui, leur présence est fortement encouragée. Les aidants jouent un rôle clé pour identifier les besoins oubliés du quotidien et apprendre à manipuler les équipements aux côtés du patient.

Est-il possible d'essayer les aides visuelles chez soi avant de décider ?

Oui, les Points Expert Basse Vision proposent le prêt d'équipements à domicile pour permettre de tester les solutions en situation réelle (lecture de factures, préparation des repas, déplacements) avant tout achat.

Quelle est la différence entre un Point Expert Basse Vision et un CECOM ?

Les 230 PEBV sont répartis en magasins sur tout le territoire pour un accès direct de proximité. Les 4 CECOM (Paris, Lille, Besançon, Nantes) sont des structures de recours pluridisciplinaires (binôme opticien-orthoptiste) souvent dédiées aux cas de handicap visuel plus lourd, orientant également vers le réseau médico-social.